

# LE PRAT'IK

L'information municipale · 1er semestre 2022 · n°3



**VIE CITOYENNE P.2**

**BIEN VIVRE ENSEMBLE P.8**

**VIE ASSOCIATIVE P.6**

**ILS FONT PRAT P.9**



# Le mot du maire

Ce nouveau PRAT'IK est le 4ème depuis la dernière élection de mars 2020, ce bulletin était un de nos souhaits et était attendu par la population, il a pour objectif de maintenir le lien et d'informer sur l'actualité de notre commune.

Aujourd'hui les travaux avancent, notamment l'aménagement du bourg qui va s'étaler sur 2 années et occasionnera des désagréments aux riverains, commerces, agriculteurs et usagers de la route.

La 1ère phase démarrée concerne les réseaux : eaux usées, eaux pluviales et eau potable.

Nous profitons de cet aménagement pour tout remettre à neuf, nous serons ainsi tranquilles pour des dizaines d'années, cette phase va durer jusque octobre 2022

Ensuite viendra, l'aménagement a proprement parlé, avec les spécificités de notre bourg qui laissent peu de place aux nouveaux parkings, stationnement et autres. J'aurai souhaité que l'espace « maison Belleguic » y soit affecté mais les architectes des bâtiments de France en ont jugé autrement en voulant réserver cet espace à des logements seniors

Le nouveau lotissement « Park Leur » de 7 habitations verra le jour début 2023.

L'objectif est de rendre notre commune attractive, car elle a beaucoup d'atouts qu'il nous faut préser-

ver : sa situation géographique, des commerces, des artisans, une vie associative, une vie de village ou beaucoup reconnaisse qu'il fait bon y vivre.

Tout ceci se fait dans le respect de finances saines, la période n'est pas aisée pour cela car les coûts flambent, il nous faut travailler avec cette contrainte, ce n'est pas pour cela qu'il ne faut rien faire, il faut juste en tenir compte.

Un grand merci à notre coiffeuse, qui a investi sur notre commune.

Bon été à vous, restons solidaires, faisons travailler nos commerçants et artisans, respectons-nous

M. EVEN - Le maire

## L'aménagement du centre bourg se concrétise

C'est parti pour trois années de travaux, l'objectif est d'embellir et sécuriser le bourg, pour un budget de 1 300 000€. Le financement prévoit un emprunt de 400 000€ sur 25 ans, 400 000 € de subventions et 500 000€ d'auto financement de la commune.

Les premières interventions vont concerner le réseau souterrain. Le chantier de réfection des eaux usées par l'entreprise SRC, dont LTC est le gestionnaire, s'est terminé le 27 mai. Début juillet, ce sera le renouvellement du réseau d'eau potable par le syndicat mixte des eaux du Jaudy. Le Du TP traitera le réseau d'eaux pluviales, dont LTC a la compétence, puis viendra l'effacement sur certaines portions du réseau électrique par le Syndicat départemental d'énergie afin de mettre en valeur le patrimoine.

Durant la période estivale, l'implantation des écluses va être testée, et c'est en fin d'année que débutera la première tranche de l'aménagement, pour les rues du 19 Mars et St Joseph.



Rue Joseph Kerain



Rue Julien Marie Le Houerou

# Budget 2022, c'est voté !

Le 5 avril 2022, à la salle polyvalente, le conseil a voté le budget de la commune.

## Comptes 2021

Les charges à caractères générales sont en baisses, du essentiellement au non renouvellement du contrat d'entretien du terrain de foot réalisé maintenant par les employés communaux, et également à une renégociation des contrats d'assurance.

Les charges de personnel sont en augmentation du fait d'un arrêt de travail et de la réglementation COVID qui a généré un surcoût.

Nous constatons un tassement du résultat avec des recettes qui se stabilisent et des charges qui augmentent.

Les comptes laissent apparaître un excédent de fonctionnement de 254 896€ qui seront entièrement affectés aux investissements de 2022. La situation financière de la commune est saine, mais avec des interrogations pour l'année en cours sur l'alourdissement des charges.

Résultat section fonctionnement

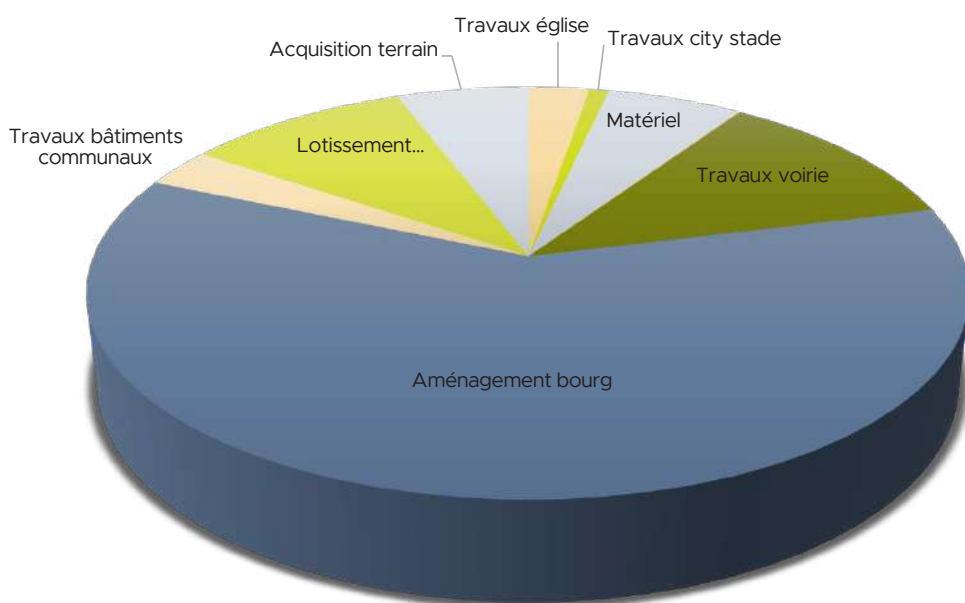
**+ 254 896€**

Résultat section investissement

**+ 556 131€**

Résultat global  
**+ 811 027€**

## Dépenses prévisionnelles 2022



Les 811 027€ de résultat global de l'année 2021 seront réinjectés en 2022 dans différents postes de dépenses tels que l'aménagement du bourg, la réalisation du nouveau lotissement Park Leur ou encore dans l'achat de nouveau matériel pour la commune. Au total, le budget primitif de la commune s'équilibre à 1 395 559,72€.

### Emprunts

Considérant qu'il est nécessaire de réaliser un emprunt destiné à financer les travaux d'aménagement du bourg dont le coût total s'élève à 1 300 000€, le conseil municipal a pris la décision de souscrire à un emprunt de 400 000€ sur 300 mois.

### Taux d'imposition

Le conseil choisit de ne pas augmenter les taxes. La taxe foncière du non bâti demeure à 61,69 % et celle du bâti à 18,96 %. À partir de cette année, la loi des finances 2020 impose au Département de céder aux communes sa part d'imposition sur le foncier bâti. Cette part était de

19,53 %, c'est donc à 38,49 % que la taxe sera versée à la collectivité, sans changement pour le contribuable.

### Subventions aux associations

Le Moulin des Lettres	1 415.00
Hejan	100.00
Société de Chasse	300.00
Détente et Gym pour tous	400.00
Club de l'Amitié	300.00
Comité des fêtes	950.00
U.S Prat	2 000.00
Don du Sang	100.00
MZR 22 Modelisme	150.00
Les Amis de la Chapelle de Trevoazan	100.00
Prat et son patrimoine	100.00
Restaurants du Coeur	150.00
Centre Alimentaire du Trégor	275.13
Mucoviscidose	60.00
FNACA Trégor	60.00
CFA Bâtiments des Côtes d'Armor	100.00
Chambre des métiers de Bretagne	200.00
MFR Plérin	50.00
Tennis Amicale Laïque Bégard	75.00
Association Sportive Bégard	180.00
Cavan Bégard Hand Ball	30.00
Bro Dreger Hand Ball	45.00
Rêve de Clown	50.00
Ti Ar Vro	50.00
France ADOT 22	50.00
<b>Total</b>	<b>7 290.13</b>

## Synthèse des délibérés

### Désordre de la salle des fêtes

2 réunions ont été organisées par l'expert missionné par le tribunal. Les différents intervenants mis en cause étaient présents ou représentés par leur avocats. Pas de réelle avancée du dossier, dans l'attente des mesures acoustiques et des propositions de solutions pour résoudre les problèmes de nuisance sonores

### Maison Belleguic

L'achat est en cours par l'établissement Public Foncier de Bretagne pour un montant de 25 000€, un cout estimé à 100 000€ comprenant l'achat, les diagnostics, la destruction. Une demande de subvention du fond friche a été demandée pour réduire la dépense.

### Lotissement Park Leur

7 lots du lotissement Park Leur, d'une surface comprise entre 400 m<sup>2</sup> et 700 m<sup>2</sup> seront mis en vente en fin d'année pour un prix fixé à 45€/m<sup>2</sup>

### Nouvelle acquisition

Acquisition d'une tondeuse ETESIA pour 2850€  
La maitrise d'œuvre partielle pour l'aménagement végétal du bourg et l'enclos de l'église se monte à 4250€

### Travaux

Le coût des travaux pour le terrain de foot d'entraînement est de 2044€. L'entreprise pour la restauration du tableau de l'église « La remise du rosaire » a été désignée, il s'agit de l'atelier Catherine RUEL et de l'atelier Co Reum pour un montant total de 24 000€ avec 75 % de subventions envisagées.

### Affaire en cours

Le 10 juin dernier, le juge des référés de Saint-Brieuc a rendu une ordonnance favorable sur toute la ligne aux douze communes dans leur action en justice contre l'Amapa. Fusion suspendue avec le Kreiz Breizh  
Le juge suspend « les effets de la fusion » entre les services d'aide à la personne de Ti Jikour et le comité d'entraide du Kreiz Breizh à Rostrenen, voulue par son gestionnaire, l'Amapa, association à but lucratif, et actée lors d'une assemblée générale le 16 mars 2021.



### Joël Amigon, nouveau conseiller

Suite à la démission de la conseillère Anne-Marie Le Meur, Joël Amigon intègre le conseil municipal. Il rejoint entre autres la commission Finances aux côtés de Yves Le Bihan, Jean-Yves Cavan et Marie-France Prigent.

# Plan local d'urbanisme Intercommunale

## Objectif 2025

**Le PLU de la commune va être modifié pour la mise en place en 2025 d'un PLUi.**

En France, le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau intercommunal (PLUi). C'est un projet global d'aménagement du territoire des communes (PLUi) dans un souci de respect du développement durable dans le cadre du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), tout en respectant les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements urbains

### Quel est le rôle du PLUi sur une commune ?

Le PLUi est un document d'urbanisme opérationnel qui porte sur le territoire de plusieurs communes, ce qui permet, à l'heure de l'intercommunalité, la mise en cohérence de politiques publiques territoriales et la prise en compte du fonctionnement des territoires qui dépasse largement le cadre communal.

Le PLUi comprendra plusieurs pièces : le rapport de présentation : il établit un diagnostic territorial et un état initial de l'environnement, explique les choix retenus et leur traduction réglementaire dans le PLUi, et évalue ses incidences sur l'environnement. Avec la loi portant Engagement National pour l'Environnement (ENE), l'Etat a décidé de mettre l'accent sur les plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi). En effet, au-delà du plan local d'urbanisme (PLU) – qui permet de définir des règles à l'échelle d'une commune – il est apparu que l'échelle la plus pertinente pour coordonner tant les politiques d'urbanisme que d'habitat et



de déplacements était celle de l'intercommunalité.

### Un document qui permet d'avoir une vision à long terme en matière d'urbanisme.

La principale fonction du PLU est de prévoir les évolutions urbaines et l'aménagement territorial sur les 10 à 15 prochaines années dans la limite d'un développement urbain "raisonné", c'est-à-dire prenant en compte les questions de préservation des espaces naturels et de développement durable. Ces orientations diffèrent en fonction des zones du PLU (zones d'urbanisation, zones d'activités, zones naturelles...) dont la nature est définie en fonction de la morphologie et des ambitions urbaines liées à ces territoires.

En consultant le PLU, vous obtiendrez à la fois les règles d'urbanisme générales de la localité mais aussi les critères propres à une parcelle sélectionnée.

Le terrain est-il constructible ? Si oui, quelle est la destination des sols, la surface de plancher autorisée, la hauteur maximale des constructions ? Des critères d'esthétique peuvent également être imposés par souci d'uniformité, au sein d'une zone ou d'un quartier.

Le PLUi est un « super-document » car il intègre outre les règles d'urbanisme, des éléments relatifs à la politique de l'habitat et à la politique des transports et déplacements. Dans ces deux cas précis, alors on parle de PLUi tenant lieu de programme local de l'habitat (PLH) et de plan de déplacements urbains (PDU).



# Que s'est-il déjà passé en 2022 ?

Les rassemblements, réceptions ou autres festivités sont de retour après deux années. Petite rétrospective de l'actualité prataise des 6 derniers mois.



La troupe des Pièces montées de retour sur scène pour « Le bal des escargots »



Visite des élus à Elise, doyenne de Prat



Plantation arbres fruitiers nouveaux nés



Repas des anciens le 8 mai 2022



Pot d'accueil des nouveaux habitants, le 18 juin 2022



Kermesse Triskol





## Union Sportive Prataise

C'est en avril, que le club a organisé son premier tournoi des vétérans. Cinq clubs invités pour ce tournoi, l'AS Caouënnec, la JS Cavan, l'ES Ploulec'h, l'AS Tréglamus, La Roche-Langoat et l'US Prat se sont affrontés amicalement toute la journée sous un soleil radieux.

Le trophée a été remporté par l'équipe de l'US Prat, qui a affronté la JS Cavan en finale, les deux équipes se départageant par une séance de tirs au but après un score de 0 à 0 RDV est pris pour une nouvelle édition en 2023.



## Tournoi Antoine Jézequel

Les 28 et 29 mai, le stade de Kermaloën a connu un grand succès à l'occasion du challenge Antoine-Jézequel, pour cette 8ème édition, 1000 participants sur les deux jours. Un temps magnifique et l'investissement des bénévoles ont contribué à la réussite de ce weekend. Beaucoup d'émotion dans le public quand l'équipe locale des U13 Eole Black a reçu le trophée des mains de Mme Josée Jézequel.





## Atelier Mémoire

En partenariat avec la commune de Prat, l'association de Santé et de prévention sur les Territoires de Bretagne a animé 10 séances sur le thème de la mémoire. L'objectif était d'apprendre à entretenir la mémoire avec des applications et des situations de la vie quotidienne, grâce à une approche conviviale, dans une ambiance agréable et dynamique. Tout au long des séances, des conseils et astuces ont été donnés aux 16 inscrits.

Le bilan satisfaisant encourage la mise en place en 2023 d'un nouvel atelier sur le thème de l'équilibre. Les séances sont réservées aux plus de 60 ans, les inscriptions sont à faire auprès de Pascale Le Morvan au 06 25 31 11 85.



## La Mission locale Avenir Jeunes un service de proximité pour les jeunes de 16 à 26 ans

Pousser la porte de la Mission locale quand on a entre 16 et 26 ans c'est pouvoir bénéficier d'informations, de conseils, d'un accompagnement de proximité dans ses choix de métiers, sa recherche de formations ou d'emploi mais aussi d'un appui dans les démarches administratives et quotidiennes, comme la mobilité.

A titre d'exemples :

- Gagner en confiance pour entrer dans la vie active : grâce à l'atelier STARTER.
- Obtenir son permis de conduire avec les ateliers « Code de la route » (12 séances gratuites)



Réunion des Veilleurs municipaux – A Tonquédec le 15 mars 2022.

**Rendez-vous avec Laëticia Bourdon conseillère à la Mission locale au 02 96 46 40 09 à Cavan, France Services 11 Rue du Général De Gaulle 22140 Cavan**

**Le 3ème Jeudi du mois de 9h00-12h00, sur rendez-vous uniquement. Service gratuit et confidentiel pour tous les jeunes de 16 à 26 ans, diplômés ou non !**

### Les Veilleurs Municipaux

La Mission Locale Avenir Jeunes Ouest Côtes d'Armor anime un réseau de Veilleurs Municipaux répartis sur l'ensemble du territoire. La mission du veilleur municipal de PRAT consiste à se faire le relais de la Mission locale pour les jeunes de la commune ayant la nécessité d'accéder aux services proposés (aide à la mobilité, atelier code de la route, conseil à la recherche de formation ou d'emploi, offres d'emploi, appui financier...). Le Veilleur Municipal oriente directement le jeune intéressé vers le conseiller référent du territoire.

Les Veilleurs Municipaux des secteurs de Plestin, Plouaret et Cavan ont été conviés à une réunion de travail et d'échanges afin de redécouvrir les outils mobilisables et définir des pistes d'actions à développer pour les jeunes de la commune.

Mme Pascale Le Morvan, Elue et Veilleuse sur la commune, est disponible pour vous apporter les premières informations et vous mettre en relation avec Laetitia Bourdon, la conseillère de la Mission locale.

AVENIR JEUNES Ouest Côtes d'Armor : [www.ajoca.fr](http://www.ajoca.fr) ou 02 96 46 40 09





## Gîte de Poulloguer à Prat

Le Moulin du Poulloguer est un gîte touristique propriété de Lannion Trégor Communauté. D'une superficie d'environ 250m<sup>2</sup> situé à moins d'un kilomètre du bourg de Prat, il permet un accueil jusqu'à 15 personnes grâce à 6 chambres, possédant chacune une salle d'eau privative. Il est implanté au bord de l'étang du Poulloguer, sur un grand jardin de 9 000 m<sup>2</sup> ouvert au public. Ce lieu est une pure invitation à la balade et à la découverte de la diversité des milieux naturels avec sentiers d'interprétation, bois, prairie, mare pédagogique !

Le gîte du Moulin du Poulloguer est aussi bien adapté aux retrouvailles en famille ou en groupe\*, qu'aux individuels qui souhaitent profiter de belles randonnées à pieds ou à vélo. Au-delà du tracé du « Tro Breiz » qui passe à proximité, les berges de

l'étang du Poulloguer invitent à la quiétude. Et pourquoi pas une initiation à la pêche ?

Martine Etienne, exploitante des lieux pendant 10 ans ayant fait valoir ses droits à la retraite, la nouvelle gestion du gîte a été confiée pour les 9 années à venir, par Lannion Trégor Communauté, à Barbara Lauvergeat. Locale de l'étape, Barbara accueillera dès le mois de juin de nouveaux résidents et offrira également un service de restauration (petits déjeuners, planches apéritives, raclette, ...).

Petite nouveauté : Une tiny house, implantée à proximité du gîte, offre un nouveau cocon atypique au pèlerin ou au couple de passage !

A la suite du départ de Martine, la nouvelle gestion du gîte a été confiée pour les 9 années à venir à Barbara

Lauvergeat, qui accueillera dès le mois de juin des groupes, familles ou individuels

**Contact Barbara Lauvergeat :**  
**06 03 03 52 72**

Nouvelle tiny house  
du gîte de Poulloguer





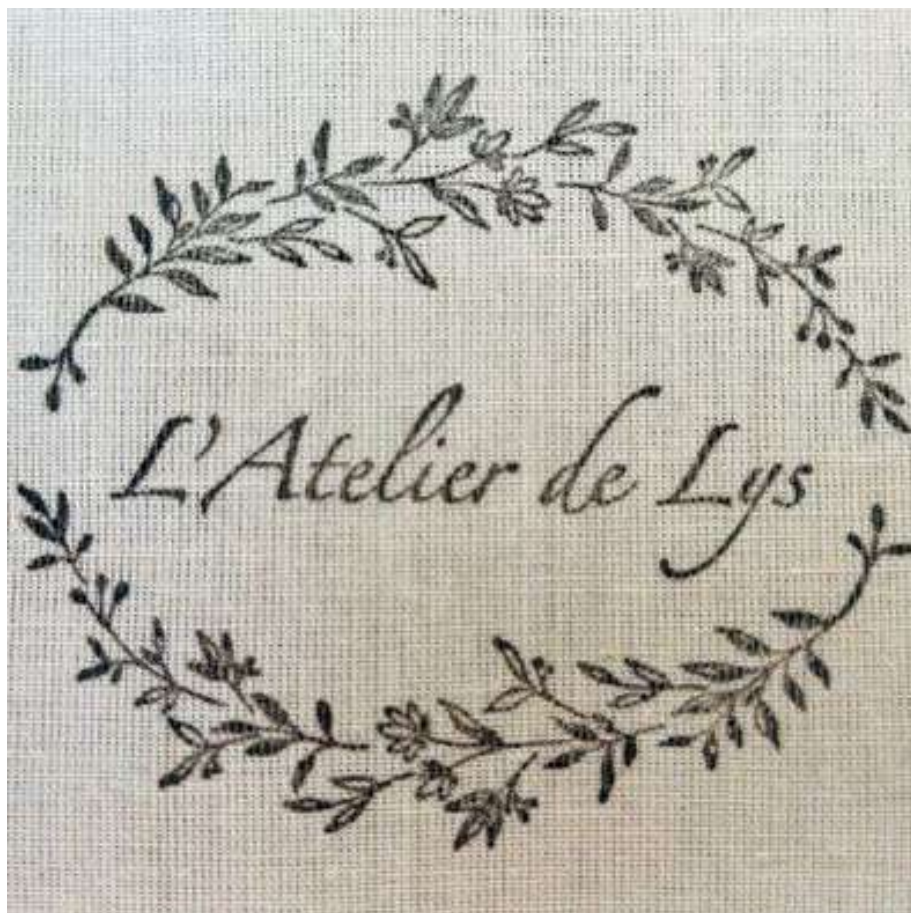
# L'Atelier de Lys

## Création florale

Lys habite Prat depuis 5 ans déjà, son entreprise de création florale a vu le jour en novembre 2021. Elle élabore des accessoires à base de fleurs séchées ou stabilisées. Lys est à votre disposition pour créer avec vous un bijou, un bouquet, une décoration à l'occasion d'un mariage, d'un baptême, un cadeau, elle saura vous conseiller sur un choix de support, de couleur. Elle fera un suivi de la création, par message et photos, pour que celle-ci corresponde à vos attentes.

Toutes ses créations sont réalisées dans le respect de l'environnement, les supports pour les bijoux sont anti allergiques (Gold filled). Elle vous propose un pack complet pour les mariages, centre de table, bouquets, couronne, bracelet fleuri, arche, boutonnières.

Vous pouvez vous offrir un de ses bijoux unique à partir de 32€, n'hésitez pas à la contacter sur les réseaux, son site « [Atelierdelys.com](http://Atelierdelys.com) » ou par téléphone au 06 17 81 21 34, les commandes en ligne sont possibles. Vous pourrez aussi retrouver les créations de Lys en juillet et août le



mercredi sur le marché de Tréguier. Les projets ne manquent pas puisqu'un atelier, à son domicile, verra le jour à la rentrée. Elle participera également au salon du mariage « Les noces du Goélo » les 8 et 9 octobre 2022 au Manoir de La Mare à HENON. Un festival du mariage alternatif et intimiste, dans un lieu chaleureux. Créateurs et créatrices de tenues de cérémonies, de costumes, lieux de réception, traiteurs, food truck, photographes, vidéastes,

créateurs et créatrices d'accessoires, wedding planners, décorateurs et décoratrices, fleuristes, faire-part, seront présents pour vous accompagner dans votre projet. Entrée gratuite.





## Un professionnel de l'informatique à portée de « clic » !

C'est fort de ses 35 ans d'expérience que Jean-Pierre BELLANCE a créé il y a 5 ans son entreprise, Bell Informatique. « Avant de penser à remplacer, je remodernise, c'est parfois suffisant ». À partir de ce constat, il propose donc des services adaptés qui répondent aux attentes et besoins de tous les clients puisqu'il :

- **dépanne** votre matériel informatique (ordinateurs, imprimantes mais également téléphones, tablettes, etc.) à votre domicile ; Cela concerne tout type de pannes, que

ce soit un écran cassé, un problème de réseau ou même un composant défectueux.

- **donne** des cours particuliers, pour niveaux débutants ; Il saura mettre sa pédagogie à votre disposition que vous ayez déjà quelques notions ou même si, lorsqu'on vous parle de « bureau » ou de « pages », vous pensez à une bibliothèque ;
- **vend** du matériel informatique en vous accompagnant pour sa mise en route.



## « DEUDEUCHE 22 » : La location de 2 CV

Envie d'évasion « comme à l'époque » ? Grâce à cette entreprise costarmoricaine, c'est possible !

Depuis 2017, vous pouvez louer une authentique 2CV selon plusieurs formules, adaptées à vos envies : à la journée, quelques jours, une semaine, avec ou sans chauffeur. Il est également possible de créer votre parcours en circuit organisé (c'est-à-dire avec hébergement et restauration) ou en totale autonomie avec une simple carte routière de la région comme guide de voyage.

Laissez-vous tenter par l'un des 3 véhicules mis à votre disposition : une 2CV « 6 spéciale » de 1985, une 2CV « 6 Club » de 1983, une 2CV « 6 classique » de 1977. Tout est prévu (livraison sur plateau, nettoyage et assurance comprise), vous n'aurez donc plus qu'à en profiter !

Alors que ce soit pour un évènement particulier (mariage, anniversaire, etc.) ou juste pour le plaisir, n'hésitez pas à contacter Jean-Pierre au 02 96 47 01 86

Route de Kervilien 22140 PRAT.



# Chiens dangereux

Tout propriétaire de chien de première ou deuxième catégorie devra en outre être titulaire d'un « permis de détention ». Ce permis sera délivré par le maire de la commune. Pour l'obtenir, il faudra constituer un véritable dossier administratif : pièces justifiant l'identification du chien, attestation de vaccination antirabique, assurance en responsabilité civile pour le propriétaire ou le détenteur du chien, attestation de stérilisation pour les chiens de 1ère catégorie, attestation d'aptitude et évaluation comportementale (un permis provisoire sera délivré si le chien est trop jeune pour avoir passé cette évaluation).

Par ailleurs, toute morsure d'une personne par un chien doit être déclarée en mairie (L211-14-2) et une évaluation comportementale du chien devra obligatoirement être effectuée par un vétérinaire. En fonction des résultats de l'évaluation, le propriétaire devra la renouveler à intervalles réguliers (1, 2 ou 3 ans) en fonction du niveau de dangerosité (de 1 à 4) dans lequel le vétérinaire a classé le chien (L223-10).

Une morsure de chien peut entraîner des infections (staphylocoque, pasteurellose, rage...) et des séquelles esthétiques. Nettoyez la plaie, désinfectez-la et pansez-la avec des compresses stériles.

Surveillez dans les heures et jours qui suivent l'aspect de la plaie. Le propriétaire du chien doit faire une déclaration à son assureur en responsabilité civile vie privée.

## Pensée de l'été



### Horaires d'ouverture Mairie

8h-12h / 13h30-17h30 : lundi, mardi, jeudi, vendredi  
8h-12h : mercredi  
9h-12h : samedi

### Contact Mairie

Téléphone : 02 96 47 00 44  
Site : [www.mairie-prat.fr](http://www.mairie-prat.fr)  
E-mail : [mairie.prat@wanadoo.fr](mailto:mairie.prat@wanadoo.fr)  
Facebook : Commune de Prat

Responsable publication Michel EVEN - Rédaction Véronique SOYER - Mise en page Perrine KERAMBRUN

*Lu et approuvé par la commission Information*

Impression réalisée par Publi Trégor